



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

Numéro de la
résolution ou
annotation

Province de Québec
Commission scolaire des Hautes-Rivières
NDL Iberville

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue le mercredi 20 juin 2018 à 18 h 00, à la salle du personnel de
l'école NDL Iberville.**

Étaient présents :

Monsieur Lionel Degoud, parent
Madame Isabelle Rochat, parent
Madame Caroline Pilon, parent
Madame Sophie Bernier, parent
Madame Sandra Lalanne, parent
Monsieur Jean-Luc Djigo, parent
Madame Sylvie Boyer, enseignante
Madame Natacha Lecompte, enseignante
Madame Nancy Lalande, enseignante
Madame Nadine Sylvain, enseignante
Madame Nathalie Desjardins, soutien
Madame Carole Charlebois, représentante du service de garde
Madame Annie-Mélanie Rioux, directrice adjointe
Madame Isabelle Branco, directrice de l'école

Étaient absents :

Monsieur Danny Blaney, parent
Madame Geneviève Charest, enseignante
Madame Anick Maynard, représentante du service de garde

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum à 18h08

Monsieur Degoud ouvre la séance du conseil d'établissement
en souhaitant la bienvenue à tous.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-041

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Degoud présente l'ordre du jour pour approbation

Il est proposé par Madame Nathalie Desjardins et par Madame Nancy Lalande.

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ2018-05-20-042

3. Adoption du procès-verbal du 23 mai 2018

Monsieur Degoud demande aux membres présents à la dernière séance, si le procès-verbal représente bien les propos tenus lors de leur dernière rencontre.

Il est proposé par Madame Nadine Sylvain d'ajouter la liste des moyens proposés pour financer l'activité de l'Éveil musical.

Il est proposé par Madame Sophie Bernier et Madame Caroline Pilon

Que le procès-verbal du 23 mai 2018 soit adopté avec les modifications proposées par Madame Sylvain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Période de questions du public

N/A

5. Suivis

5.1 La grande Récré

Madame Branco informe les membres du Conseil que les élèves de 1^{ère}, 2^e année, la classe multiâge et la classe (901) sont invités à participer à la grande Récré organisée par de grand Défi Pierre



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-043

Lavoie. L'activité aura lieu à l'automne et la date exacte sera connue sous peu.

Il est proposé par Madame Natacha Lecompte et Madame Nancy Lalande

Que la proposition d'activité de la grande Récré proposée à l'école soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.2 Classe extérieure

Madame Branco présente les plans de la future classe extérieure de l'école NDL. Bien que la totalité des sommes nécessaires à sa réalisation ne soient pas amassées, le projet pourra débiter et se bonifier graduellement. Madame Branco propose d'amorcer la réalisation du projet par le volet des végétaux.

5.3 Assemblée générale-12 septembre 2018

Madame Branco informe les membres du Conseil des moments proposés pour les rencontres de parents : le 12 septembre 2018 pour les élèves de la maternelle, 1^{ère}, 2^e et 3^e année et par la suite à 19h30 serait tenue l'assemblée générale. La rencontre pour les classes de 4^e, 5^e et 6^e année aura lieu le 20 septembre 2018. Dans l'éventualité de la non-atteinte du quorum lors de l'assemblée générale du 12 septembre, celle-ci serait automatiquement reportée au 20 septembre à la même heure.

6. Affaires courantes

6.1 Listes d'effets scolaires

Madame Branco présente les derniers changements apportés aux listes d'effets scolaires pour l'année 2018-2019 et explique que ces modifications sont le résultat du dépôt des balises ministérielles déposées le 7 juin dernier par Monsieur Proulx, Ministre de l'Éducation.

Il est proposé par Madame Carole Charlebois et Monsieur Lionel Degoud que les listes d'effets scolaires 2018-2019



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-044

présentées en tenant compte des quelques modifications discutées séance tenante et les principes d'encadrement proposés par la direction d'école soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

6.2 PEVR

Madame Branco présente le diaporama de consultation pour l'élaboration du PEVR. Elle prend le temps d'expliquer l'ensemble des démarches réalisées.

Madame Branco questionne les membres du Conseil quant aux divers points proposés dans le sondage. Les commentaires et les remarques seront transmis électroniquement.

6.3 Prévisions budgétaires 18-19

Madame Branco présente l'ensemble des documents réalisés pour la préparation du budget. Elle prend le temps d'expliquer la ventilation des sommes et les raisons qui ont motivé les choix. Madame Branco souligne que la révision sera déposée en décembre prochain.

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;

Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-045

Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières de la Commission scolaire et ses procédures, des ajustements techniques peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;

Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;

Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption par le Conseil des commissaires du budget de la Commission scolaire;

Il est proposé par Madame Sylvie Boyer et Madame Natacha Lecompte

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 1 097 643 \$, soient adoptés et transmis à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.4 Consultation maternelle 4 ans

Madame Branco présente aux membres du Conseil la proposition d'ouverture d'une classe maternelle 4 ans. Elle explique les critères rattachés à cette proposition et informe les membres du Conseil que l'ouverture de cette maternelle 4 ans sera confirmée en août prochain si le nombre d'inscriptions respecte le minimum requis.

Il est proposé par Madame Caroline Pilon et Madame Carole Charlebois.

Que le projet de la maternelle 4 ans soit adopté tel que présenté.

CÉ2018-06-20-046

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-047

6.5 Normes et modalités (à reconduire)

Madame Rioux informe les membres du Conseil que suite à approbation par l'assemblée du personnel enseignant, il est proposé de reconduire les normes et modalités pour l'école NDL Iberville telles que déposées en juin 2017 au Conseil d'établissement. Il est à noter que seules les dates ont été modifiées pour actualiser l'ensemble des documents.

Il est proposé par Madame Nancy Lalande et Monsieur Jean-Luc Djigo

Que les normes et modalités soient reconduites

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Mot de la présidence et correspondance

Monsieur Degoud remercie l'équipe de direction, Madame Isabelle Branco et Madame Annie-Mélanie Rioux, pour le bon travail réalisé et souhaite la meilleure des chances dans leurs prochaines affectations.

8. Mot de la directrice

Madame Branco remercie l'ensemble des membres du Conseil pour tout le travail réalisé et souhaite à tous un bel été et de belles vacances.

9. Mot du délégué au comité de parents

Monsieur Degoud nous partage un résumé de la dernière réunion le 8 juin 2018. Monsieur Degoud présente aux membres le plan d'action du comité de parents pour la prochaine année. La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 3 octobre 2018.

Le comité de parents a également tenu une réunion extraordinaire pour discuter du PEVR. La prochaine réunion aura lieu le 6 juin prochain.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école NDL Iberville – Mercredi 20 juin 2018

CÉ2018-06-20-048

10. Mot des enseignants

Madame Sylvie Boyer et madame Nadine Sylvain soulignent le beau travail réalisé pour la mise en place des trois galas méritas du 19 juin 2018. Félicitations au comité organisateur.

11. Mot du service de garde

N/A

12. Varia

N/A

13. Clôture de la séance

Il est proposé par Madame Caroline Pilon et Madame Nancy Lalande la levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le président déclare la séance terminée à 20h00

Lionel Degoud
Président

Isabelle Branco
Directrice